

Recherches sociographiques



Claude LESSARD, *Le Séminaire de Nicolet : 1803-1969*

Claude Germain

Volume 22, numéro 1, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055925ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055925ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Germain, C. (1981). Compte rendu de [Claude LESSARD, *Le Séminaire de Nicolet : 1803-1969*]. *Recherches sociographiques*, 22(1), 141–143.

<https://doi.org/10.7202/055925ar>

L'étude de Pierre Savard sur des *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle* est moins neuve, puisqu'elle reproduit des écrits publiés entre 1963 et 1974, mais elle n'en est pas moins intéressante. L'auteur présente deux genres d'interventions : des vues d'ensemble sur le catholicisme québécois du XIX^e siècle (v.g. son article sur *La vie du clergé*) et des études sur diverses personnalités ou institutions (Benjamin Pâquet, Jules-Paul Tardivel, le Cercle catholique de Québec). Une courte introduction permet de lier ces sujets entre eux.

Tous ceux qui travaillent sur l'histoire de l'Église canadienne au XIX^e siècle ont déjà eu l'occasion de souligner combien les écrits de Savard traçaient de pistes nouvelles de recherche et proposaient des interprétations éclairantes, à vérifier parfois. Le fait de les rassembler en un seul volume confirme leur richesse et, fait notable, nous montre qu'ils n'ont guère vieilli. Seul peut-être le chapitre sur *Les noms de paroisses au Québec pendant trois siècles* n'est pas à la hauteur du talent de Savard.

La qualité de la matière fait assez facilement oublier les répétitions inhérentes à ce genre de volume. Il faudrait maintenant que l'auteur nous livre une synthèse plus substantielle sur ce XIX^e siècle religieux qu'il connaît bien.

Nive VOISINE

*Département d'histoire,
Université Laval.*

Claude LESSARD, *Le Séminaire de Nicolet : 1803-1969*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1980, 527p.

Deux ans à peine après la publication de la magistrale synthèse de Claude Galarneau sur *Les collèges classiques au Canada français*, voici que paraît pour la première fois l'histoire complète (de la fondation à la fermeture) d'un collège classique : le Séminaire de Nicolet. L'élaboration de cette monographie d'envergure a exigé une vingtaine d'années de recherche constituée initialement des deux thèses de Lessard remaniées et complétées — diplôme d'études supérieures (1963) et doctorat (1969) —. L'auteur n'a rien ménagé pour en faire un travail scientifique rigoureux. C'est ainsi qu'il a consulté *toutes* les archives, très complètes, de ce séminaire. Il a même pris soin de relever, dans chacun des manuels disponibles, toute signature ou annotation afin de ne préjuger en rien de leur utilisation effective en salle de classe (pp. 220, 227, 237, etc.).

Mais, c'est sans conteste dans le chapitre consacré aux élèves que l'on trouve l'étude la plus poussée et la plus remarquable de tout l'ouvrage : origine géographique des élèves (en majorité, région de Nicolet), origine sociale (surtout fils de cultivateurs), pourcentage de persévérance (de 15% à 20% seulement des inscrits en Éléments ont terminé leur cours), et profession des finissants (prêtrise, droit, sciences et quelques autres, mais peu en agronomie). L'auteur en tire d'importantes conclusions sur les inégalités sociales et l'inégalité des chances scolaires (p. 168).

De plus, cet ouvrage présente, par rapport aux monographies antérieures portant sur les collèges classiques, une double originalité. En premier lieu, l'auteur s'intéresse non seulement aux aspects matériels, mais d'abord et avant tout à la « vie intérieure » du séminaire de Nicolet qu'il a bien connu puisqu'il y a enseigné de 1960 à 1964. Son ouvrage est parsemé de faits révélateurs de la vie étudiante nicolétaine caractérisée, jusque vers 1960, par son isolement. On comprend, dans pareille atmosphère, l'importance du parloir (seul point de liaison entre le pensionnat et le monde extérieur), de la correspondance, des sorties, des fêtes, des congés, et des activités parascolaires et sportives. Les pages consacrées aux moyens d'évasion comme les boissons enivrantes, l'usage du tabac (jusque vers 1920 on ne fume, le plus souvent en cachette, que la pipe), les désertions, et les révoltes d'élèves, sont des plus savoureuses (pp. 337-347).

D'autre part, contrairement à ses devanciers, l'auteur nous livre une étude exhaustive, non seulement par la période couverte, mais par le traitement détaillé des questions abordées : sujets de discussion et de conférences de l'Académie (par exemple, en 1909 : « pour ou contre les suffragettes » ; quelques années plus tôt : « le féminisme ») ; menu en 1846 : exercices militaires des Fils de Châteauguay, etc. En 1835 se produit un événement digne d'intérêt avec la parution des *Institutiones philosophicæ* de l'abbé Jérôme Demers : il s'agit vraisemblablement du premier manuel de philosophie à être imprimé au Québec (p. 242).

L'ouvrage de Lessard se présente en outre comme une précieuse contribution au renouvellement de notre compréhension du rôle joué par les collèges classiques dans notre société. L'auteur a su bien mettre en évidence les traits caractéristiques du programme d'étude inspiré directement du *Ratio studiorum* des Jésuites européens, et du type de formation donnée aux élèves. Ce qui est visé avant tout, c'est la formation de « l'honnête homme », avec tout ce que cela peut impliquer dans le choix des activités sportives et des travaux parascolaires, dans le maintien de diverses coutumes datant de la Renaissance (comme la distribution des prix), et dans l'obligation de porter, pendant un siècle et demi, le même type de costume, inspiré de celui du collège Henri IV des Jésuites français (p. 336). Tout ce qui ne remonte pas à une longue tradition est considéré de prime abord comme suspect.

En dépit des nombreuses qualités de l'ouvrage, il convient de mentionner qu'il aurait été intéressant de consacrer au moins quelques pages à rappeler ou à faire connaître les personnages les plus remarquables sortis du collège de Nicolet. Le nom d'Antoine Gérin-Lajoie et de quelques poètes mis à part (p. 229), rien n'est dit, par exemple, d'Étienne Parent ou encore du premier sociologue québécois, Léon Gérin ; aucune allusion, non plus, à l'apostat bien connu Charles Chiniquy...

De plus, si certaines tentatives d'explications de l'auteur paraissent plausibles (par exemple, p. 139 et p. 382), à deux endroits pourtant cruciaux, elles demeurent insatisfaisantes. Prenons tout d'abord le cas des premières années du Séminaire. Celui-ci est issu du prolongement d'une école élémentaire établie deux ans plus tôt, en 1801. Assez curieusement, tout en nous livrant lui-même ce qui nous paraît être le motif principal de cette « transformation », l'auteur cherche une explication dans des « faits divers » qui arrivent au Bas-Canada vers 1800 : explosion démographique, manque de chefs religieux et laïcs, etc. (pp. 40-41). Nous croyons plutôt que le seul véritable motif de la transformation vient de la crainte du clergé de voir disparaître les séminaires de Québec et de Montréal : les Anglais ne risquent-ils pas, comme cela est arrivé pour les Jésuites, de saisir les biens des Sulpiciens ? Dans cette perspective, le Séminaire de Nicolet apparaît comme la réalisation, à quinze ans d'intervalle, du vœu de M^{gr} Hubert d'établir un troisième collège au Bas-Canada. Sur cette question, l'argumentation de l'auteur plaide davantage en faveur de la multiplication des écoles élémentaires que du prolongement d'une école en collège.

Si on examine maintenant les pages consacrées aux dernières années d'existence du Séminaire, on se demande ce qui a pu véritablement causer sa fermeture, après cent soixante-six ans de vie active, et sa transformation en un institut provincial de police (fait cocasse à noter : en 1869, soit exactement cent ans plus tôt, M^{gr} Laflèche offre, mais en vain, de vendre l'édifice au gouvernement fédéral qui désire le convertir en... prison — p. 57). L'auteur nous livre le compte rendu des solutions examinées par le personnel du séminaire : indépendance, intégration, association, centre de pastorale ou centre de formation de maîtres. De plus, il invoque lui-même un certain nombre de motifs : conséquences du rapport Parent, faiblesse démographique de Nicolet, manque de professeurs expérimentés, etc. Toutefois, comme la fermeture paraît avoir été imposée de l'extérieur, par le Ministère de l'éducation, il aurait sans aucun doute fallu, pour faire toute la lumière sur la question, consulter également les analyses conduites au sein même du Ministère de l'éducation : pour quels motifs, par exemple, ce dernier a-t-il jugé bon d'approuver l'établissement d'un cégep et d'une université à Trois-Rivières plutôt qu'à Nicolet ?

La présentation matérielle laisse malheureusement à désirer : nombreuses erreurs typographiques, lignes interverties (par exemple, pp. 56, 215, 271), lignes répétées (p. 484), mauvaise

disposition des rubriques dans un tableau (p. 108), etc. Quant à la bibliographie, son manque d'aération en rend la consultation ardue.

Ces quelques détails mis à part, l'ouvrage de Lessard apporte une importante contribution à l'histoire des institutions qui ont façonné, jusqu'à tout récemment, la plupart des chefs de file de notre société.

Claude GERMAIN

*Faculté des sciences de l'éducation,
Université de Montréal.*

Benoît LACROIX, *Folklore de la mer et religion*, Montréal, Leméac, 1980, 120p. (« Connaissance »).

Jean SIMARD, avec la collaboration de Jocelyne MILOT et René BOUCHARD, *Un patrimoine méprisé. La religion populaire des Québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, 314 p. (« Cahiers du Québec: Ethnologie », 46.)

Quelques liens unissent ces deux livres. D'abord l'amitié: Simard offre son volume à Benoît Lacroix, « initiateur et animateur enthousiaste des études sur la religion populaire des Québécois ». Deuxièmement, les deux ouvrages veulent cerner le phénomène religieux perçu et vécu par le peuple québécois ou canadien-français. Enfin, les deux publications se veulent des initiations à des problèmes de folklore: celle de Lacroix a un caractère plus pédagogique; celle de Simard est constituée par des propos prononcés à une émission de radio, animée par le père Émile Legault. Ajoutons: les deux textes publient une série de documents photographiques.

Ce ne sont là que des points de rapprochement de peu d'importance. En réalité, les deux auteurs — dans le livre de Simard la remarque doit être élargie à ses collaborateurs — partagent l'insouciance et la généralité qu'on a souvent décelées dans les livres consacrés aux traditions folkloriques. Compréhensible jusqu'à un certain point, l'admiration devant le fait populaire ne doit pas faire oublier l'importance d'une analyse rigoureuse du phénomène religieux dit populaire. Dans le cas du livre édité sous la direction de Simard, le souci de rendre accessible au grand public les données des recherches folkloriques peut facilement se transformer dans un discours plutôt banal, voire « folklorique », sur les pratiques religieuses québécoises. Et l'intention pédagogique de Lacroix n'a pas permis à l'auteur de dépasser le stade d'un projet d'enquête descriptive et générale du fait religieux des gens de la mer.

S'il est vrai que Lacroix est ou fut d'abord un spécialiste du Moyen Âge latin, il n'est pas moins vrai que ce livre sur le folklore de la mer et la religion n'ajoute pas grand-chose à ce que nous savions déjà au sujet de ces pratiques religieuses. L'auteur n'arrive même pas à nous donner une idée de la spécificité du phénomène religieux populaire. Certes, Lacroix nous rappelle que les gens de la mer ont une « religion » bien à eux: « Les sentiments forts que peuvent éprouver les pêcheurs en mer, leur témérité, leur courage, leur plaisir de naviguer, leur fatalisme et leur résignation donnent à leur vie religieuse un contour assez particulier » (p. 45). Si on enlève les références à la mer, il est difficile de voir en quoi ces sentiments sont différents de tous les peuples et régions rurales soit chrétiens soit païens.

Somme toute, le livre de Lacroix se veut une petite introduction méthodologique aux études folkloriques. Il est toujours utile de rappeler aux étudiants les principes généraux de la recherche: sources documentaires, domaines du folklore de la mer, questionnaire. En s'inspirant des études de Sébillot, Lacroix élabore quelques dizaines de questions qui doivent être posées aux gens de la mer pour connaître les us et coutumes religieux. Elles serviront sans doute à tous ceux qui veulent avoir une idée générale sur les différents thèmes de la pratique religieuse québécoise ou canadienne-française.